ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 84604

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport d'information sur la lutte contre l'insécurité sur tout le territoire. Il préconise de favoriser la professionnalisation de la médiation sociale en développant l'offre de formation, notamment en créant une filière de formation spécifique permettant l'articulation entre les diplômes et certifications et le développement de passerelles vers d'autres certifications et en pérennisant les emplois de médiateurs sociaux, grâce au renforcement du financement public, notamment dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, et au développement de mutualisations entre acteurs publics et privés (communes, bailleurs sociaux, entreprises de transport, etc.).. Il souhaiterait avoir son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84604
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 juillet 2015, page 5135
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)